



## Bulletin municipal

### Sommaire

	pages
<i>Edito</i>	2
<i>Le clin d'oeil</i>	3
<i>Résumé conseils municipaux</i>	4
<i>Infos Village</i>	10
<i>Culture</i>	13
<i>Vie associative</i>	15
<i>Je trie mes déchets</i>	17
<i>A votre service</i>	18

De  
Source  
Sûre



# Edito

**Chères Vauginoises et chers Vauginois,**

Voici le numéro 79 du bulletin municipal qui clôturera cette année 2020 particulièrement complexe.

J'ai une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui ont traversé et qui traversent encore des difficultés médicales, sociales ou professionnelles. Je tiens à leur dire que mon équipe et moi-même sommes à leur écoute pour les accompagner dans leurs démarches et les soutenir dans la mesure de nos capacités, y compris pendant ce deuxième confinement. Je souhaite également remercier les commerçants, les artisans et les agriculteurs du village qui ont su maintenir une activité et un lien social précieux avec l'ensemble de la population. La création du petit marché, le samedi matin, en est un modeste exemple au même titre que les autres manifestations qui ont pu se dérouler malgré la crise actuelle.

Nous nous sommes engagés avec les villages voisins et amis (Cucuron, Lourmarin, Puget, Puyvert) à redynamiser l'activité économique locale en signant, le 21 octobre dernier, la Charte de soutien à l'activité économique de proximité portée par la Chambre Régionale des Métiers.

Dans ce cadre, nous organiserons à Vaugines, le samedi 10 avril 2021, la journée des Artisans qui répondra à un double objectif :

- Valoriser les métiers de l'artisanat
- Aider à leur développement économique en renforçant le lien avec l'ensemble des partenaires du secteur (CFA et organismes de formation, pôle emploi, mission locale du Luberon, financeurs et assureurs, etc.).

Cette démarche sera appelée à perdurer dans la mesure où les autres villages prendront le relais dans les années futures, chacun leur tour.

L'agglomération Luberon Monts de Vaucluse engage de son côté d'importants moyens humains et financiers pour « insuffler une dynamique d'investissements sur le territoire ». A ce titre, je vous encourage à lire leur magazine de septembre (disponible en mairie) pour prendre connaissance des fonds de soutien apportés à l'économie locale et des projets en cours.

L'attrait touristique du Sud Vaucluse n'est plus à démontrer et le Luberon doit pouvoir aussi être identifié comme un territoire à fort potentiel économique, dans le respect de son environnement naturel qui fait son atout et son bien-vivre.

Leurs habitants doivent pouvoir avoir la possibilité de travailler au plus proche de leur lieu d'habitation afin de gagner en qualité de vie, c'est aussi notre objectif ambitieux et sincère pendant ce mandat.

**Frédérique ANGELETTI, Maire de Vaugines**

## Le clin d'oeil de Charles-Denis

**" Au plus fort de l'orage, il y a toujours un oiseau pour nous rassurer.  
C'est l'oiseau inconnu. Il chante avant de s'envoler."**

René Char *Les Matinaux*

### La place du village

*" Sur la place chauffée au soleil  
Une fille s'est mise à danser  
Elle tourne toujours pareille  
Aux danseuses d'Antiquité "*

Jacques Brel

La place d'un village de Provence, éblouie de lumière et de soleil un jour d'été en plein midi.

Certes, à l'heure des journaux en ligne, on n'y croise plus le tambour de ville proclamant de sa voix de stentor les dernières nouvelles du village et du monde. On peut le regretter car ce que l'on a gagné en rapidité (et encore est-ce bien sûr ?) on l'a perdu en contacts humains.

Certes, à l'heure des réseaux sociaux, on ne rencontre plus des groupes de vieilles personnes se chuchotant à l'oreille quelques confidences sur un tel ou une telle :

- Il paraît que la petite Sabine ...

- Je le crois pas, Sabine, la fille de Juliette ? On lui aurait donné le Bon Dieu sans confession, à celle-là. Quand même, quelle Sainte-Nitouche ! Vous êtes sûre ? Vous le tenez de qui ?

- C'est un secret, j'ai promis de ne le raconter à personne, mais à vous je peux bien le dire, vous ne le répèterez pas, hein. Quand même, les jeunes d'aujourd'hui, c'est pas comme de notre temps, ils ne se privent pas de faire Pâques avant les Rameaux, allez.

- Eh, dites, nous non plus à leur âge, il ne fallait pas nous en promettre ... Vous vous souvenez, le Lucien, que toutes les filles lui tournaient autour, et vous n'étiez pas la dernière ... Le pauvre, quand on le voit maintenant il peut à peine marcher.

- Té, à force de trop courir, on finit par plus pouvoir marcher. Ah bah je regrette rien, va. Ça fait de beaux souvenirs.

La fontaine mêle le murmure de son eau à celui des conversations à voix basses. Encore aujourd'hui, la place de notre village est, moins qu'autrefois il est vrai, un lieu d'échange. On se rencontre, on se dit bonjour, on parle du temps qu'il fait, des derniers potins du village, des résultats sportifs, de la chasse qui va bientôt ouvrir, on s'invite à boire un verre sous les parasols du *Café de la Fontaine*, on règle les problèmes de France et du monde " Moi, si j'étais le Président ...", parfois on hausse le ton quand décidément l'autre ne veut rien comprendre à ce que l'on explique, " C'est pourtant pas compliqué ". Bref, on se sent vivre, vivre parmi les autres, vivre avec les autres.

Qui dira le rôle essentiel de la place dans la vie de notre village ? Surtout depuis qu'elle fut rendue aux piétons. Notre si belle fontaine moussue y chante plus allègrement, les enfants y jouent plus librement, le soir les convives du *P'tit Resto* y dînent plus calmement, sans bruit de moteurs ni odeurs de gaz d'échappement. Quelques plantes et des fleurs y seraient les bienvenues pour qu'elles éclosent au printemps.

Alors, n'imitons pas les villageois de la chanson de Jacques Brel qui ferment leurs carreaux pour ne point entendre de chant. Ouvrons grand nos volets et nos fenêtres, ouvrons les sur le monde et sur les autres. Et un jour peut-être, une fille viendra-t-elle danser sur la place chauffée au soleil, elle tournera toujours pareille aux danseuses d'Antiquité, entraînant tout le village dans une farandole joyeuse et endiablée.

# Vie municipale

Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont consultables en mairie  
et sur le site internet de la mairie de VAUGINES

[www.vaugines.fr](http://www.vaugines.fr)

## Résumé - conseil municipal du 03/07/2020

### • Attribution des subventions aux associations

Madame le maire présente les demandes reçues à ce jour et le projet d'attribution de la commission finances.

Vu le budget 2020 et notamment l'article 6574

Après avoir délibéré, le conseil municipal attribue, à la majorité, les subventions suivantes :

- Comité des Fêtes : **5 200 €** (monsieur Charles-Denis LEVY-SOUSSAN ne prends pas part au vote)
- Lire à Capello : **2 000 €**
- Ecole de musique de Lauris : **1 000 €**
- Centre Culturel Cucuron Vaugines : **1 000 €** sous réserve que le projet de spectacle dans le cadre "du grand ménage de printemps" ait lieu cette année
- CLIC Soleil Age : **50 €**
- Amicale des pompiers de Cucuron : **750 €**
- Union Départementale des Sapeurs-Pompiers : **150 €**

### • Création d'un marché de producteurs

Madame le maire expose au conseil municipal le souhait de créer un marché afin de valoriser les producteurs locaux et de développer le commerce de proximité.

Ce marché contribuera à l'animation du village, il sera réservé aux exploitants agricoles en activité, aux préparateurs-transformateurs de produits de bouches, aux vignerons ou brasseurs indépendants et aux artistes créateurs vendant leurs propres oeuvres personnelles.

Il aura lieu de 8h30 à 12h30 le samedi matin.

Le conseil municipal ayant délibéré, à l'unanimité :

- décide de créer un marché communal,
- adopte le règlement intérieur,
- fixe une participation forfaitaire de 3 € par samedi ou 50 € par 25 dates pour l'année 2020,
- charge Madame le maire de prendre toutes les mesures utiles pour la mise en place du marché communal.

## Résumé - conseil municipal du 04/09/2020

### • Désignation d'un représentant à la Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué de la commune pour la commission locale d'évaluation des charges transférées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Monsieur Jacques LAURELUT, délégué à la CLECT.

## • Demande de subvention au conseil départemental au titre du contrat départemental de solidarité territoriale

Madame le Maire expose au conseil municipal que le département a mis en place un contrat départemental de solidarité territoriale (CDST) pour la période triennale 2020-2022 à destination des communes de moins de 5000 habitants.

A ce titre il a été attribué à notre commune une subvention de 109 200,00 € pour une dépense subventionnable de 156 000,00 €.

Elle propose de solliciter une partie de cette subvention pour :

- Les travaux d'extension du cimetière d'un montant de 84 844,00 € HT
- Les travaux du parking des trailles d'un montant de 29 975,00 € HT

Elle précise que ces projets ne relèvent pas de la compétence de la communauté d'agglomération.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Sollicite l'aide financière du département par la formalisation du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale pour les projets suivants.

Projets	Dépense subventionnable HT	Subvention du Département	Année de l'Avenant
Extension du cimetière	84 844,00 €	59 080,00 €	2020-2022
Travaux parking les Trailles	29 975,00 €	20 982,50 €	2020-2022
<b>TOTAL 2020-2022</b>	<b>114 819,00 €</b>	<b>80 373,50 €</b>	<b>2020-2022</b>

## • Demande de subvention dans le cadre de la répartition des amendes de police

Madame le Maire présente au conseil municipal les devis des travaux de mise en sécurité du village par la pose de 3 ralentisseurs et de la signalisation horizontale sur l'ensemble du village.

Elle fait part du soutien financier mobilisable via le Département de Vaucluse, dans le cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police pour la réalisation de travaux portant sur l'aménagement des équipements améliorant la sécurité des usagers des voiries et l'accès aux réseaux de transports en commun.

Elle demande au conseil municipal l'autorisation de solliciter le concours financier du Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police pour l'année 2020, à hauteur de 6 995.70 soit 70 % des travaux.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de solliciter le concours financier du Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif de répartition des amendes de police pour l'année 2020, à hauteur de 6 995.70 €.
- Approuve le plan de financement de cette opération :

Coût prévisionnel de l'opération HT :	
Pose de 3 ralentisseurs	6 900.00 €
Signalisation horizontale	3095.29 €
<b>Total</b>	<b>9 995.29 €</b>
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE AMENDES DE POLICE 2020	6 996.70 €
Autofinancement de la Commune	2 998.59 €

## • Décision du Maire

Acceptation d'un don de 1 500 €

Acceptation de l'indemnisation de 3 897.89 € concernant le sinistre "borne à incendie de la Maguelone"

# Résumé - conseil municipal du 09/10/2020

## • Désignation d'un correspondant défense

Madame le Maire expose que, créée en 2001, par le ministère délégué aux anciens combattants, la fonction de Correspondant Défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense.

Le rôle du Correspondant Défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque Conseil Municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, est élu à l'unanimité, Correspondant Défense pour la Commune de Vaugines : M. Serge NARDIN

## • Demande de subvention auprès du Département de Vaucluse au titre de la répartition du produits des amendes de police - parking les Trailles

Madame le Maire rappelle la délibération n°28/2020 concernant la demande de subvention au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale pour l'aménagement du parking les Trailles. Le conseil départemental nous a informé que ces travaux sont éligibles à la subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de solliciter le concours financier du Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police, à hauteur de 20 982.50 € soit 70% des travaux. L'enveloppe de 20 982.50 € sera sollicitée au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale pour des projets futurs.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de solliciter le concours financier du Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police pour l'année 2020 pour l'aménagement du parking les Trailles
- Approuve le plan de financement de cette opération :

Coût prévisionnel de l'opération HT :	
Aménagement du parking les Trailles	29 975,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE AMENDES DE POLICE 2020	20 982.50 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 982.50 €</b>
Autofinancement de la Commune	8 992.50 €

## • Participation financière 2020 LMVA pour travaux d'investissement

Madame le Maire expose au conseil municipal,

Dans le cadre de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, l'article L5214-16 alinéa V du Code Général des collectivités territoriales, prévoit la disposition suivante : "Afin de financer la réalisation

ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assuré hors subvention par la commune bénéficiaire du fonds de concours."

En vue de mettre en oeuvre des objectifs communs en matière d'aménagement du territoire et de qualité de vie, Luberon Monts Vaucluse, habilité par délibération n° 2020-69 en date du 23 juillet 2020, met à la disposition de la Commune de Vaugines une dotation annuelle de 15 474 € et nous demande de préciser la destination de ce fonds. Madame le Maire donne lecture de la convention fixant les modalités et conditions de versement de ce fond.

Sur la proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la répartition suivante :

Désignation des opérations subventionnées par LMV	Dépense subventionnée HT	Taux en %	Subvention de LMV 2020
<b>Fonds de concours d'investissement</b>			
Achat d'un camion pour les services techniques	22 290.00 € HT	50 %	11 145.00 €
Rampe PMR aire de jeux	6 060.00 € HT	50 %	3 030.00 €
Défibrillateur	1 994.00 € HT	50 %	997.00 €
Ordinateur élus	695.00 € HT	36.92 %	256.60 €
<b>TOTAL</b>	<b>31 039.00 € HT</b>		<b>15 474.00 €</b>

### • Colis de Noël aux séniors

Madame le Maire propose au conseil municipal dans un souci de préserver le lien social avec nos aînées de continuer à distribuer des colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus pour un montant de 25 €.

Le nombre de personnes âgées de 70 ans et plus qui peuvent prétendre aux colis de Noël cette année, est de :

- 20 couples
- 60 personnes seules

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de distribuer des colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus, soit 80 colis de Noël
- Fixe le montant à 25 euros.

### • Opposition au transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération LMV

Considérant que la Communauté d'agglomération n'est actuellement pas compétente en matière de "plan local d'urbanisme" ;

Considérant que la loi 2014-366 prévoit dans son article 136, la possibilité de s'opposer au transfert automatique de la compétence PLU à la communauté d'agglomération, si, entre le 1er octobre et le 31 décembre 2020, au moins 25% des communes membres représentant au moins 20% de la population s'opposent à ce transfert automatique ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident

- De s'opposer au transfert automatique de la compétence en matière de plan local de l'urbanisme à la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, conformément aux conditions prévues par la loi 2014-366

### • Opération d'aménagement et de programmation chemin de Magnan

La commune de Vaugines dispose d'un terrain chemin de Magnan en zone 1AU dans le PLU concerné par une opération d'aménagement et de programmation.

La commune ne souhaitant pas porter en régie l'aménagement de ce terrain, elle souhaite réaliser une cession de ce terrain en incluant des prescriptions particulières.

L'orientation d'aménagement et de programmation concerne outre la parcelle communale B1492 pour 2812 m<sup>2</sup>, la

parcelle B1070 de 1950 m<sup>2</sup> appartenant à un propriétaire privé.

Plusieurs aménageurs ont été contactés, la proposition de MAP-IMMOBILIER a été retenue pour le prix de 90 000 € dans le cadre de la réalisation du programme envisagé, à savoir : la réalisation de logements prévoyant la création de 4 villas T3 évolutives, 3 ou 4 logements T2 en VEFA et 5 terrains à bâtir. Cette proposition foncière globale est établie sur la base d'une cession des villas "évolutives" aux habitants de Vaugines, à un prix de 225 000 € (valeur janvier 2020) dans une version "prête à peindre". Ce prix inclut l'assiette foncière du parking situé au nord-ouest de l'OAP, représentant 560 m<sup>2</sup> et son aménagement. Ce prix sera conforté après bornage contradictoire de la propriété par un géomètre. Les frais de bornage seront pris en charge par MAP-IMMOBILIER.

Un cahier des charges sera établi sur le projet architectural.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'accepter l'offre financière de MAP-IMMOBILIER.

Après avoir pris connaissance des détails de l'offre foncière et du projet d'aménagement établi par l'architecte, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à signer une promesse de vente pour 90 000 € de la parcelle B1492 d'une surface de 2812 m<sup>2</sup> pour la réalisation de l'opération foncière présentée.

## • Décisions prises par délégation du conseil municipal au maire

Droit de préemption selon l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire doit rendre compte des décisions prises en application d'une délégation du conseil municipal lors de chaque réunion de l'assemblée délibérante.

En conséquence, elle informe les conseillers municipaux qu'elle n'a pas fait usage du droit de préemption de la commune à l'occasion de ventes concernant :

- Un terrain jas de Vaunières
- Une remise rue des Grottes
- Une maison rue des Grottes
- Une maison chemin des Banquets
- L'hostellerie du Luberon



Madame le maire propose aux Vauginoises et Vauginois volontaires de composer des commissions extra-municipales et notamment une sur le thème du développement durable, avec pour objectif de constituer un groupe de travail chargé de réfléchir et de construire des actions liées au développement durable. L'objectif sera de proposer des projets d'actions et ou d'aménagements au vote du conseil municipal. Si vous êtes intéressés pour vous impliquer dans la réflexion et le montage des projets (de l'analyse des besoins jusqu'au plan de financement avec recherche de subventions), nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître en transmettant vos noms et coordonnées en mairie par courrier ou mail à Mme Le Maire : [f.angeletti@vaugines.fr](mailto:f.angeletti@vaugines.fr).

La proposition de créations de commissions extra-municipales sur d'autres thèmes est également possible et l'équipe des élus se tient à votre disposition pour en parler avec vous.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec Mme Le Maire sur ses créneaux du vendredi soir en appelant aux horaires d'ouverture de la mairie le 04 90 77 25 08.



## CHARTRE DE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

Dans un contexte où l'emploi et la compétitivité des entreprises relèvent de l'urgence, l'économie de proximité constitue une force indiscutable de votre territoire. Les artisans sont des acteurs incontournables de l'économie locale, indissociables de l'avenir des communes, indispensables à leur attractivité et à leur développement, pourvoyeurs d'emplois non-délocalisables et de lien social. Porteurs au quotidien des valeurs d'humanité et d'excellence, ils méritent une place au cœur de votre action.

Les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région PACA, présente sur tout le territoire en proximité, vous proposent aujourd'hui de vous engager à leurs côtés dans une politique affirmée de valorisation de l'Artisanat auprès de vos administrés et plus particulièrement de soutien des entreprises artisanales situées sur votre commune.

L'engagement porte sur quatre priorités :

1. La commune de Vaugines reconnaît le caractère indispensable du service de proximité proposé par les artisans et leur rôle central dans l'animation de la vie économique et sociale locale. À ce titre, elle s'engage à faciliter la promotion auprès du consommateur des savoir-faire artisanaux, notamment au travers du label « Consommez local, consommez artisanal » dont elle relayera les campagnes de communication, en fonction des moyens et supports dont elle dispose.



2. La commune de Vaugines s'engage à maintenir et à renforcer l'activité artisanale sur son territoire en plaidant pour la maîtrise du coût du foncier, l'implantation d'activité économique de proximité dans les quartiers résidentiels et le développement des activités artisanales à l'occasion d'aménagements urbains et de modifications techniques liées à la réglementation.

3. La commune de Vaugines s'engage à favoriser le renouvellement des entreprises artisanales, en encourageant la reprise d'entreprise pour maintenir l'activité économique de proximité. La municipalité, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mettra notamment en œuvre un dispositif de veille auprès des entreprises existantes pour anticiper et faciliter la transmission/reprise d'entreprise et le maintien de l'emploi.

4. La commune de Vaugines s'engage à soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, laquelle repose sur son expertise du secteur artisanal et sur le travail de terrain qu'elle réalise quotidiennement auprès des entreprises. À l'écoute de leurs besoins singuliers, elle développe des approches spécifiques et des accompagnements individualisés qui composent une offre globale de services adaptée et pertinente pour les accompagner à chaque étape de leur vie et de leur développement.

Thierry AUBERT  
Président Délégation Vaucluse



Frédérique ANGELETTI  
Maire de Vaugines



# Infos Village

## Etat civil

### Naissance

Pearl SOLAZZO le 17-09-2020  
Anton LOLIÉE le 21-10-2020

### Décès

Roger CAFIERO le 30-06-2020  
Gérard DUFRAIGNE le 26-08-2020  
Alain VIAN le 11-10-2020

### Mariage

Benjamin BREMOND le 10-10-2020  
& Madeleine DUBLÉ

Madame le Maire reçoit le vendredi après-midi de 16h30 à 19h00 sur rendez-vous  
La mairie est ouverte au public :  
mardi-jeudi-vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00

#### Conditions d'accueil :

- Port du masque obligatoire pour tous
- Du gel hydroalcoolique disponible sur la banque d'accueil.
- Une personne à la fois.

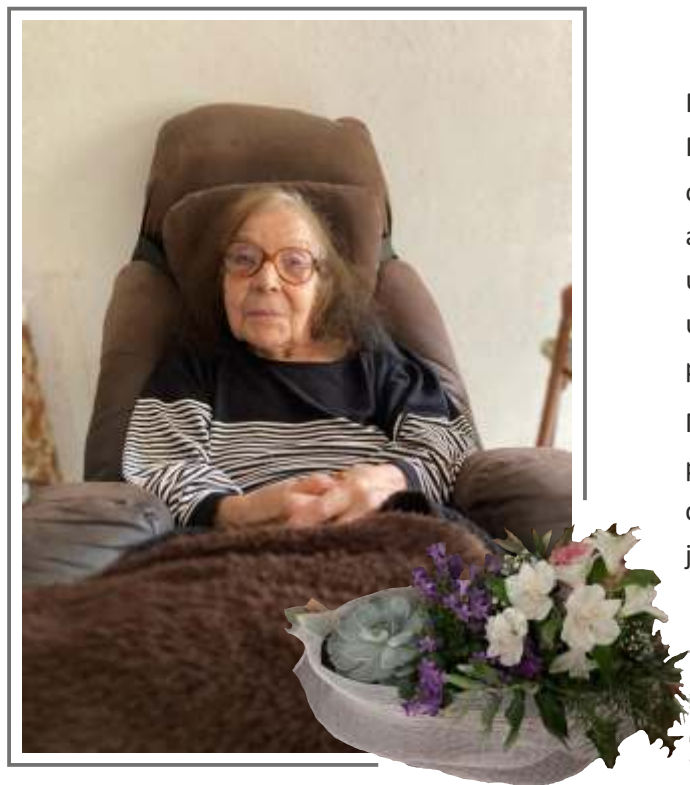
## Don Café de la Fontaine

En relation avec la crise sanitaire et la fermeture administrative des bars et restaurants, la commune de Vaugines a exonéré le Café de la Fontaine d'un mois de loyer. Par la suite, les gérants, Nathalie et Pascal, ont très bien travaillé cet été et ils ont ainsi choisi de rétrocéder cette somme à la commune en faisant un don du montant du loyer à l'école (820 €) afin que tous les enfants du village puissent en profiter. Nous les remercions chaleureusement pour ce geste généreux.



# Infos Village

## Anniversaire



Mme Alphonsine PAGLIARI a eu 101 ans en septembre, Madame le Maire, accompagnée d'Hélène CHAULLIER conseillère municipale, membre de la Commission sociale, au nom de l'ensemble du Conseil municipal lui a souhaité un très bon anniversaire en lui rendant visite pour lui offrir une corbeille de fleurs. Sa vaillance et son sourire font plaisir à voir.

Madame le Maire remercie chaleureusement toutes les personnes du village, soignants, infirmières, aides à domicile, voisins, conseillers municipaux, qui s'occupent jour après jour de nos aînés.

## Santé

Dans le cadre du Plan Territorial Santé Mentale (PTSM) dans lequel la municipalité de Vaugines a été la seule commune du Vaucluse où une élue a contribué aux groupes de travail, Madame le Maire a recherché à mettre en oeuvre des actions concrètes en lien avec les priorités du plan. Un des premiers projets sera la création par Mina VASSALO d'un lieu " ressources " décrit dans le texte ci-dessous et le deuxième projet est l'élaboration d'un programme de formation, toujours en partenariat avec Mina VASSALO, de sensibilisation à la santé mentale et à l'apprentissage de la gestion des crises d'agitation, à destination des élus municipaux souvent en première ligne dans ce genre de situations à risques, en attendant l'arrivée des secours.

Voici l'autoportrait de Mina, volontaire et dynamique, référente de ces projets :

" Je m'appelle Mina, j'ai retrouvé ma Provence depuis novembre dernier, en particulier notre beau village et ses alentours. Je suis passionnée par la marche, la vie culturelle, la lecture et les rencontres.

Jusqu'en 2013, j'habitais Pertuis et j'ai participé à la création de plusieurs lieux de soins sur cette commune ainsi qu'à la vie culturelle avec les élus locaux et son maire Roger PELLENC.

Je me suis installée à la Rochelle pour un projet professionnel, en particulier, la création d'une maison des familles en partenariat avec Madame CHIRAC et Mireille DARC et aussi l'accompagnement de jeunes au lycée des apprentis d'Auteuil.

Mais revenons à Vaugines, ma présence, pour le moment d'une dizaine de jours par mois et ma période de vacances, l'envie de proposer plusieurs projets sur mon lieu de vie.

- Devenir greeter : bénévole qui accueille gratuitement des touristes pour une rencontre authentique avec un habitant lors d'une balade, celui-ci montre de façon personnelle son coin dont il est fier et passionné.

<https://internationalgreeter.org/fr/>

- Proposer un lieu de ressources, une journée par mois pour des personnes isolées, ayant vécu des moments difficiles de santé ou social.

Chacun apporterait à l'autre, ce qu'il sait faire, ce qu'il aime faire, dans un partage autour de la découverte, par exemple : commentaires des actualités sur le quotidien, une promenade à pied, de la gymnastique et de la relaxation, un pique-nique à midi près des jardins partagés quand le temps le permet, un moment d'écoute autour de la lecture ou de contes, une pétanque, du foot ou tennis, de la musique, des notions d'italien ...

... Des idées germeront ...

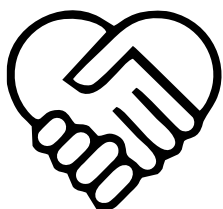
J'ai déjà quelques volontaires pour constituer le bureau de l'association et le premier noyau de bénévoles et j'ai sollicité un de mes anciens chefs de service de Martigues, Jean-Luc MEDGE, qui pourrait être notre parrain, car vieille famille Vauginoise.

Notre nom serait : TROC RESSOURCES.

En sachant que je vous entraîne dans une aventure que j'ai déjà vécue et partagée, qu'elle mérite d'être organisée dans notre si jolie commune où de nombreuses initiatives sont réalisées.

A bientôt. Mina VASSALO "

**Formation  
et parcours :**



- Infirmière, puis cadre infirmier puis chef de service, cadre supérieur, directrice éducative.
  - Licence et maîtrise en santé mentale / Diplôme Européen sur la qualité des soins.
  - Expérience au Bénin.
  - Collaboratrice sur plusieurs projets de créations de structures extra hospitalières dans la région parisienne, le Niortais, dans les Bouches du Rhône : Martigues, Fos, Port de Bouc, Marignane puis à Aix et Pertuis.
  - Depuis 10 ans, j'anime des ateliers dans un lycée des apprentis d'Auteuil.
- Et encore d'autres expériences qui ont émaillé une carrière de plus de 30 ans.

Une présentation plus en détail de ce projet sera faite prochainement.

## **Constitution du registre communal des personnes vulnérables**

Afin de constituer le registre communal obligatoire des personnes vulnérables, la mairie de Vaugines met à disposition des administrés une fiche d'inscription à remplir à destination des :

- Personnes de plus de 65 ans / Personnes de 60 ans ou plus reconnues inaptes au travail / Personnes handicapées ou pathologie invalidante / Personnes isolées / Etc ...

Vous pouvez la retirer à l'accueil de la mairie ou la télécharger sur le site de la mairie. Le registre a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'activation d'un plan d'alerte et d'urgences, et permet d'assurer un contact régulier avec ces personnes.

L'inscription est facultative, elle est basée sur le volontariat et peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (parent, médecin, voisin, service ou personne intervenante)

Les renseignements recueillis resteront confidentiels.

Pour plus de renseignements :  
auprès de la Commission Sociale ou du secrétariat de Mairie



# Culture

## Un tournage à VAUGINES ! « Le cœur de Pierre »

« Le cœur de Pierre » est un court métrage de 15mn inspiré du cinéma du réel dans un style « docu-fiction » qui esquisse par petites touches tendres, cruelles, poétiques et drôles les contours de l'humanité cachée d'un personnage qui taille sa route au jour le jour. Quelques scènes ont été tournées à Vaugines. Une chronique sociale et humaniste qui sera diffusée en 2021 au cinéma Le Cigalon de Cucuron. Nous vous informerons de sa date de sortie.

**TECHNIQUE - Réalisation :** Olivier BLACHERE - [aerial@free.fr](mailto:aerial@free.fr)

**Direction Artistique :** Robin DECOURCY

**Chef Opérateur :** Stephen MACK

**Prise De Son :** Adrien DEMORY

**Musique originale :** Romain BODART

**Maquillage / Coiffure :** Antoine AMADOR

**ACTEURS : Pierre -** Pierre DIAZ

**Pauline (Petite fille) -** Alma ROBIN

**Penelope (Mère Pauline) -** Marido CORNWELL

**Isabelle (Assistante sociale) -** Lou MONTEZIN

**Mme Noel (Dame aux chats) -** Christiane REY



# Culture



## Théâtre à Vaugines

Dans le cadre de son festival de printemps, le CCCV propose à Vaugines une résidence d'artistes avec un spectacle marathon sur 5 jours : *Bandits*. Ce spectacle se tiendra du 18 au 24 avril 2021. Une première séquence de cette résidence d'artistes qui s'est déroulée fin octobre, elle a permis un repérage des lieux et la préparation du spectacle.

Un deuxième spectacle grand public sous une forme plus traditionnelle se tiendra également à Vaugines pendant la semaine du festival. Son choix sera fait en Commission Culture sur la base de 3 propositions faites par le CCCV.

## SYNOPSIS

Plusieurs jours et nuits durant, des performers professionnels issus de différentes disciplines artistiques (acrobates, danseurs, performers, clowns...) investissent un territoire spécifique en improvisant tous leurs mouvements, jusqu'à réinventer leur langage initial et leur système de relations interpersonnelles.

Ces improvisations répétées, ces relations tissées entre les artistes, les habitants, humains et non-humains, et le public invité façonnent une hyper performance, intitulée *BANDITS*, pendant laquelle les improvisateurs transforment le réel en scène permanente, en théâtre de mouvements. Les performers sont guidés et encadrés par un «coach- prophète», tel un arbitre.

L'ouverture de l'évènement consacre le lancement de ce marathon qui oscille entre un jeu de rôles grandeur nature, une kermesse, un carnaval. Elle invite tout un chacun à participer à cette inauguration ambitieuse mais festive. Ces centaines d'heures d'improvisation engagent alors une plongée artistique complexe, aussi manifeste que transparente pour le public, tout au long de l'expérience, avec un rendez-vous quotidien, ritualisé sur une scène centrale choisie (salle d'expo-

sition, scène de théâtre, théâtre de verdure, place, etc.). Les performers y exécutent une partition incarnée, en Composition Instantanée, avec pour décor des constructions, comme des fragments d'espaces installés, resculptés, remixés par des plasticiens, par des artistes visuels et sonores (8).



De ce processus, naît une forme finale (2h) qui est interprétée sur la scène préparée par cette autre équipe d'artistes, modifiant et adaptant chaque jour la scénographie, issue d'« objets transitionnels » que produisent les performers, mais surtout de l'observation des interactions qu'ils mettent en jeu avec l'architecture, la matière, les matériaux, les espaces oubliés, anodins, voire méprisés.

Il s'agit donc d'exposer une nouvelle écriture du réel en rendant visible ce qui sous-tend un geste créatif que l'on conserve habituellement très loin du regard du public dans l'esprit d'une sacralisation. L'auteur, le chorégraphe disparaît, c'est le dispositif artistique même, les protocoles et la partition qui font répétitions, gestes et oeuvre. D'un point de vue artistique, cette représentation se présente comme une récolte condensée d'affects et de flux d'actions incarnées au fil des immersions performatives. D'un point de vue culturel, l'audience assiste autant à un spectacle politique qu'à un véritable exploit sportif et physique.

Ce projet, né au Pérou et en Équateur<sup>1</sup>, lors d'une résidence artistique en Amérique du Sud en 2015, et de la rencontre avec des chamanes Shuar, expose au public les potentialités relationnelles et psychiques qu'impliquent de nouvelles techniques d'improvisation ainsi que la redécouverte de pratiques poétiques et corporelles archaïques. Cette performance peut se donner à voir comme un marathon d'improvisation, un sport collectif qui aurait perdu tout rapport de compétitivité, et qui chercherait à regagner sa mémoire et toute sa dignité citoyenne.

# Vie associative

## Les cours de Qi Gong, Yoga et Italien

ont pu reprendre dans le respect des consignes sanitaires.

Je vous invite à vous rapprocher de chaque intervenant pour tout renseignement ou demande d'inscription :

- **La Doce Vita**, cours d'Italien : Solange PASSALACQUA 06.41.20.22.81  
horaire selon le niveau les lundis, mardis et mercredis soirs.
- **Yoga** : Muriel BAUQUIN 06.75.05.70.23  
cours le vendredi matin de 10h00 à 11h30
- **Qi Gong** : Caroline MARTIN PRADES 06.09.18.57.02  
cours le jeudi matin de 10h00 à 11h15

**SUSPENDUS  
PENDANT LE  
CONFINEMENT**

## TENNIS CLUB CUCURON VAUGINES



Le TCCV a redémarré sa saison avec une nouvelle équipe dirigeante.

Le TCCV propose des cours pour les enfants et les adultes, et NOUVEAUTÉ cette année ... l'Ecole de tennis s'enrichit d'un **cours adultes femmes débutantes** !

### PROGRAMMATION

Mercredi 18h30/19h30	: 10-17 ans (perfectionnement)
Mercredi 19h30/21h00	: Femmes débutantes
Vendredi 16h30/17h30	: 6-9 ans
Vendredi 17h30/19h00	: 10-17 ans
Vendredi 19h00/20h30	: Adultes confirmés

### TARIFS \*

Adhésion enfant	: 50 €
Adhésion adulte	: 100 €
Ecole de tennis 6-9 ans	: 100 €
Ecole de tennis 10-17 ans	: 150 €
Perfectionnement (1h)	: 100 €
Ecole de tennis adultes	: 200 €

\* A noter qu'il existe des réductions pour les familles

Nous vous rappelons que l'adhésion au Club comprend la licence FFT (avec assurance) et l'accès à l'application Ten'Up pour la réservation des terrains.

Pour tout renseignement, contactez :  
**Xavier COUREAU** (président du TCCV)  
Tél. 06.18.82.44.33  
Email : x\_cou@yahoo.fr



# Vie associative

## RAMPE PMR

Dimanche 27 septembre à 11h30 à Vaugines, Madame le Maire a inauguré en petit comité avec une partie du Conseil municipal et du Conseil municipal des Jeunes, la nouvelle rampe d'accès PMR du terrain multisport de Vaugines. Elle va permettre aux personnes à mobilité réduite mais aussi aux parents avec poussette d'accéder beaucoup plus facilement au terrain.

Une journée complète de mini tournois et un grand pique-nique étaient initialement prévus mais le contexte sanitaire les a rendus impossibles. Nous espérons pouvoir l'organiser l'an prochain si les conditions sanitaires le permettent.

Les jeunes : Romane, Eloïse, Valentin, Auguste, Léa, Alice, Mme le Maire Frédérique ANGELETTI.  
Conseillers municipaux : Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Charles-Denis LEVY SOUSSAN, Pierre Alamelle, David PACIOTTI.

La mairie rappelle que l'accès est interdit aux engins deux roues motorisés, en cas de non-respect des règles d'usage du terrain affichées à l'entrée, le portillon sera fermé à clé et seules les personnes autorisées en disposeront (conseil des jeunes et personnes en fauteuil ayant fait la demande d'une clé en mairie - prêt d'un jeu de clés avec caution de 15€).





# Les consignes pour mieux trier

## Je TRIE



✓ Je trie uniquement les emballages, pas les objets!

### Dans le sac jaune, JE NE JETTE PAS :

le verre, la vaisselle cassée, les jouets et objets en plastique, les déchets toxiques, le papier, les journaux, les épluchures, les vêtements, les ampoules, les piles, les brosses à dent, les cagettes en bois et plastique, les tuyaux d'arrosage, les bâches, les masques et gants à usage unique, les seringues, etc...



Un doute? Une question? [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)



[www.luberonmontsdevaucluse.fr](http://www.luberonmontsdevaucluse.fr)

## Prise de conscience : Pourquoi trier ses déchets et réduire le volume de ses ordures ménagères ?

Hormis l'intérêt environnemental indéniable et évident qu'il y a à réduire le volume de ses déchets, il y a aussi un élément financier important à prendre en compte : la TGAP (taxe sur les activités polluantes). Elle s'applique sur les déchets voués à l'incinération et donc les ordures ménagères non triées. Elle se situe aujourd'hui dans une fourchette de 6 à 12 € la tonne. La loi de finances 2019 prévoit que cette TGAP augmente de façon drastique et passera dans deux ans à une fourchette de 11 à 17 € la tonne puis de 15 à 25 € la tonne en 2025. Le montant de la taxe est lié au type de traitement des ordures, par exemple : avec un incinérateur nouvelle génération avec récupérateur de chaleur, la taxe est dans la tranche basse de la fourchette, ce qui est notre cas à LMV actuellement, la tonne est taxée à 6 €.

Sur le territoire de LMV, notre agglomération, Volume des OM collectées 2019 : **17 986 TONNES**

TGAP 2019

**107 917 €**

Projection TGAP 2021

**197 846 €**

Projection TGAP 2025

**269 790 €**

**Soit un quasi doublement du montant de la taxe d'ici 2 ans si le volume ne diminue pas !**

***Soyons acteurs de la bonne gestion de l'argent public en réduisant nos déchets.***

<http://www.luberonmontsdevaucluse.fr/environnement/covid-19-acces-aux-dechetteries.lmv>

### Horaires déchetterie Vaugines

Déchetterie multi-matériaux et Mon Espace Vert de Vaugines

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Le Dimanche : 9h00-12h00 / Fermée le mercredi et jours fériés

# A votre service...

**La  
Santé** 

**MAISON MEDICALE J-H ALAMELLE**  
1, Allée de l'Eglise - 84160 VAUGINES

<b>Jonathan PEDROSA</b> - Médecin généraliste	<b>04.90.77.97.95</b>
<b>Valérie ARNAUD</b> - Orthophoniste	<b>06.45.04.51.89</b>
<b>Denis VOLLAND</b> - Psychologue clinicien	<b>06.95.74.21.54</b>
<b>Philippe MUZEAU</b> - Kinésithérapeute	<b>06.63.26.87.22</b>
<b>Claire PACIOTTI</b> - Infirmière	<b>06.30.86.82.14</b>
<b>Géraldine INGARGIOLA</b> - Infirmière	<b>06.64.91.40.63</b>
<b>Auriane DIFRAJA</b> - Pédicure-Podologue	<b>06.51.78.01.77</b>



## Christophe BREMOND

*Electricité Générale  
Energies Renouvelables, Agent Calipv  
Domotique Système Tebis agréé Hager*  
Tél/Fax : 04.90.77.13.24  
Port : 06.11.54.59.92  
elecbrem@free.fr

## Entreprise CHAULLIER

*Chauffagiste, Electricien  
Entretien, Dépannage, Installation*  
Chemin de Vaunières  
84160 VAUGINES  
Tél/Fax : 04.90.09.12.05  
Port : 06.22.79.12.99

## Christophe RAMEAUX

**Rameaux Services**  
*Plomberie - Sanitaire - Electricité  
Chauffage - Energies Nouvelles*  
Tél : 04.90.09.89.26  
Port : 06.24.31.39.68  
info@rameauxservices.com

## Clément FABRE

*Electricité Générale  
Multi Services*  
73, Chemin des Banquets  
84160 VAUGINES  
Tél : 06.46.53.24.76  
Clementfabre84@hotmail.fr

## Olivier CHAZALETTE

*Plâtrerie traditionnelle*  
370, Cours Saint-Louis  
84160 VAUGINES  
Tél : 06.20.83.13.16

## Yannick HERNANDEZ

*Jardinier-Paysagiste  
Elagage, démontage par rétention  
et abattage difficile*  
Chemin de Vaunières - 84160 VAUGINES  
Tél : 06.27.81.64.02  
yhernandez@laposte.net

## Serge LATIL

*Elagage, Débroussaillage  
Espaces Verts*  
51, Place de la Mairie  
84160 VAUGINES  
Tél : 04.90.77.16.94  
Port : 06.83.35.17.37

## ALEX et MICHON

**Entreprise Figes & Noix**  
*Maçonnerie Générale*  
Tél : 06.86.58.21.96  
Tél. 06.20.45.17.17

## PCFR

*Piscine sur pilote automatique*  
Les Banquets  
84160 VAUGINES  
Tél : 04.90.07.49.09  
Fax : 09.57.26.49.12  
info@poolcop.fr

## Christian LIGER

*Espaces Verts, Taille, Elagage*  
Tél : 04.90.77.12.06  
Port : 06.13.01.52.76

## David PACIOTTI

*Plâtre et Enduits traditionnels  
Façades  
Maçonnerie - Rénovation  
Sablage*  
84160 VAUGINES  
Tél : 06.84.63.25.39

## Benjamin BREMOND

*Terrassement - Viabilisation  
Pose de Fosse - Pose de piscine coque  
Aménagement jardins*  
135, Chemin du Lautin  
84160 VAUGINES  
Tél : 06.45.90.71.16 / 04.90.77.16.51

## Nicolas PACIOTTI

*Electricien*  
Tél : 06.09.69.92.26

De source sûre



# Restauration



## CAFÉ DE LA FONTAINE Bar-Pizzeria

Place de la Mairie  
Tél : 04.90.68.17.21

## LA VAUGINOISE

*Epicerie-Boulangerie-Pâtisserie*

202, Cours St-Louis  
Tél : 04.90.07.77.96

## Frédéric CORNILLON

*La tarto dou Leberoun  
à la confiture d'abricot de Provence*  
Sur les marchés  
Mardi : CUCURON  
Vendredi : LOURMARIN  
Dimanche : ANSOUIS  
Tél : 06.76.57.73.45  
latartodouleberoun@gmail.com

## HOSTELLERIE DU LUBERON et son Restaurant LA TABLE

383, Cours Saint-Louis  
Tél. 04.90.77.27.19 - Fax : 04.90.77.13.08  
<http://www.hostellerieduluberon.com>  
mail : [hostellerieduluberon@hostellerieduluberon.com](mailto:hostellerieduluberon@hostellerieduluberon.com)

## YO-MARIE (Certipaq Bio)

*Le Verger des grandes terres  
Marché bio Lourmarin mardi 18h  
Livraison panier bio (juin/octobre)*

Tél : 06.75.25.75.29  
Chef cuisine Bio à domicile  
Consultante nutrition, vitalité, bien être

## Le P'tit Resto

Place de la Mairie  
Tél : 04.90.77.11.08  
[leptitrestovaugines@gmail.com](mailto:leptitrestovaugines@gmail.com)  
[www.leptitrestovaugines.com](http://www.leptitrestovaugines.com)

## Michel ISOUARD

Agriculteur biologique  
Vigneron  
Tél : 04.90.68.20.73

## Michel ALAMELLE

Vente d'huile d'olive et de cerises  
Tél : 04.90.77.12.21 / 06.12.38.72.06  
[michel.alamelle@orange.fr](mailto:michel.alamelle@orange.fr)

## AMAP "Parole de terre"

Paniers Bio  
Tél : 04.49.98.19.96  
Site : [www.paroledeterre.org](http://www.paroledeterre.org)

# Divers



## CARRIERE BERGIER SARL BERGIER FRERES

La Grande Garrigue  
84160 Vaugines  
Tél : 04.90.68.01.40  
Bureau : 04.90.68.00.48  
Fax : 04.90.68.08.24

## PEPINIERE DE VAUGINES

*Plantes Méditerranéennes*  
Gérard WEINER reçoit sur RDV  
207, Chemin du Mont Senis  
84160 Vaugines - France  
Tél. +33 4 90 68 15 59  
Site : <http://pepinieredevaugines.fr>

## LUXOGENE - Conciergerie Gardiennage / Nettoyage

[jessica.baraffe@me.com](mailto:jessica.baraffe@me.com)  
Tél : 06.46.25.30.62

## Cheval Enjeu Equitation Nicole

[www.cheval-enjeu.fr](http://www.cheval-enjeu.fr)  
Tél : 06.87.55.42.09

## TAXI Cucuron / Vaugines Transport médical assis

Rue de la Mer - 84160 Cucuron  
Tél. 06.17.92.17.10 / 04.90.77.11.77  
[taximorra@gmail.com](mailto:taximorra@gmail.com)

## Frédérique ANGELETTI

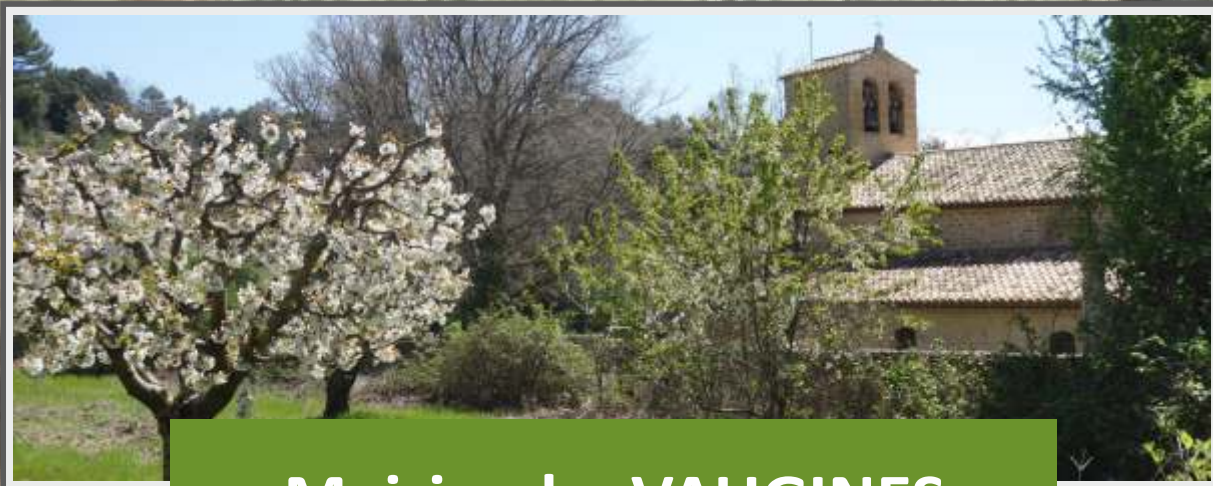
Psychologue du travail  
84160 Vaugines  
Tél. 06.09.69.49.78  
[frederique\\_angeletti@hotmail.com](mailto:frederique_angeletti@hotmail.com)

## Sophie LAURE Coiffure à Domicile

Sur RDV du Lundi au Samedi  
Tél : 06.42.22.04.71

**Vous souhaitez figurer sur cette page ?  
Merci de déposer vos coordonnées professionnelles en Mairie**

# Vaugines



## Mairie de VAUGINES

Place de la Mairie - 84160 VAUGINES  
Tél. 04 90 77 25 08 - Télécopie : 04 90 77 12 51  
Courriel : [mairie@vaugines.fr](mailto:mairie@vaugines.fr)  
site internet : [www.vaugines.fr](http://www.vaugines.fr)